

Gestion et conduite de chantiers forestiers

RNCP1913 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	213
Code(s) ROME	A1201, A1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du bac pro ' Gestion et conduite de chantiers forestiers ' est capable de réaliser les activités décrites ci-après.

1. Gestion de l'entreprise de travaux forestiers :

- Il conçoit le développement de l'entreprise ;
- Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

2. Gestion de chantier :

- Il participe à l'établissement des devis ;
- Il prépare le chantier ;
- Il organise le chantier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à sa disposition ;
- Il met en œuvre des travaux prévus dans le respect des règles et des techniques de sécurité ;
- Il utilise, prend soin et entretient en toute sécurité le matériel et les équipements qui lui sont confiés.

3. Réalisation de travaux :

- Il réalise des travaux d'entretien et de renouvellement des peuplements forestiers ;
- Il réalise des travaux d'abattage et de façonnage ;
- Il réalise les travaux de débusquage et de débardage ;
- Il peut réaliser des travaux ' connexes ' en milieu forestier.

4. Communication :

- Il assure l'encadrement d'équipe ;
- Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des solutions ;
- Il communique avec les différents partenaires de l'organisation ;
- Il participe à la vie sociale et professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité :

Le titulaire du baccalauréat professionnel ' Gestion et conduite de chantiers forestiers ' exerce son activité dans des organisations (NB : ces organisations sont des entreprises du secteur privé ainsi que des structures publiques) réalisant des travaux de sylviculture, de bûcheronage et de débardage combinés ou non dans un même chantier. Ces travaux peuvent être réalisés pour le compte d'autrui (prestation de service) ou pour soi-même (travail en régie). Ces organisations peuvent être des entreprises de travaux forestiers, des entreprises d'exploitation forestière, des scieries, des coopératives forestières, des propriétaires forestiers (publics ou privés), des groupements forestiers, des experts forestiers.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : – Chef d'entreprise de travaux forestiers,
– Chef d'équipe en travaux forestiers,
– Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers (réalisant des travaux dans un cadre d'autonomie).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé de professeurs de l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP13872

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1913/>